

RAPPORT DE GESTION 2009

TABLE DES MATIERES

Organes de la société	2
Rapport du Conseil d'Administration	3-5
Bilan	6-7
Compte d'exploitation du transport de personnes	8
Compte d'exploitation de la restauration	9
Compte de pertes & profits	10
Proposition du Conseil d'Administration	11
Tableau des investissements et amortissements	12-13
Evolution du chiffre d'affaires	14
Rapport de l'organe de révision	15
Annexes aux comptes annuels	16

ORGANES DE LA SOCIETE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom	Année d'entrée	Echéance du mandat
Melly Jean-Michel (Président)	1993	2009
Epiney Luc (Vice-président)	1974	2009
Epiney Raymond	1997	2009
Melly Christian	1992	2009
Melly Jean-Albert	1997	2009
Melly Thierry	1997	2009
Vianin Georges	1986	2009

VERIFICATEURS DES COMPTES

Epiney Dominique
Carron Edmond

DIRECTION

Bourquin Pascal

EXPLOITATION

Zuber Jean-Michel (Responsable de l'exploitation)
Tissières Stéphane (Responsable de la restauration)
Genoud Jean-Christophe (Responsable de la sécurité)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Rappelez-vous, le 8 décembre 2006, un simple geste, un interrupteur qu'on tourne avait suffi à provoquer une amélioration importante et durable, non seulement sur le chiffre d'affaires de la société des remontées mécaniques Zinal SA mais, également pour l'ensemble de l'économie touristique de la station.

Zinal Anniviers a retrouvé son image de station à la neige assurée qu'elle avait avant l'ère des canons. Souvenons-nous de l'organisation des Coupes du Monde de descentes dames en 1989 ainsi que celle des Championnats du Monde Juniors en 1990. Organisations prises en charge au pied levé pour palier au déficit d'enneigement des domaines skiables dans toute l'Europe.

Une décision que l'on peut qualifier de courageuse, voir audacieuse, prise après 3 saisons difficiles marquées par un enneigement insuffisant ; celle d'équiper d'un système de neige de culture de haute qualité le cœur du domaine skiable jusqu'à son sommet culminant à presque 3000 mètres, ce qui a permis à la société d'augmenter ses recettes en 3 ans de 36 %. Fr. 4'230'000 était le chiffre d'affaires dégagé durant l'exercice 2005/2006 alors qu'aujourd'hui nous sommes heureux d'annoncer, pour 2008/2009 un chiffre d'affaires record de Fr. 5'750'000.- en hausse de 5,15% en rapport au résultat déjà record de l'exercice précédent.

Le cash-flow, malgré une saison plus longue de 17 jours et l'augmentation de l'électricité a également progressé de 7,38% pour atteindre l'480'000.- Ce bon résultat est dû en partie à l'implication de nos cadres dans la gestion quotidienne de la société, dans sa bonne marche avec comme objectif la maîtrise des coûts d'exploitation. Les ratios présentés dans ce rapport d'activité vous permettent de constater le fait que la gestion de votre société est en adéquation avec les références données pour le secteur des remontées mécaniques

ÉTÉ 2008

La saison d'été atteint à peine le 6 % du chiffre d'affaires annuel. Sorebois, bien qu'offrant l'un des plus beaux panoramas alpins, avec sa couronne impériale à portée de main, n'a pas encore réussi à devenir un centre d'intérêt susceptible d'attirer les visiteurs.

La société a fait l'acquisition de 20 trottinettes. C'est une nouvelle façon ludique, proposée à notre clientèle pour rejoindre la station de Zinal. Cette opération a connu un relatif succès pour sa première année d'expérience. Nous sommes convaincus que notre directeur de par son ingéniosité saura créer l'évènement à Sorebois d'ici peu.

Les travaux exécutés durant cet exercice ont principalement été des travaux de révision et d'entretien. Nous avons notamment acheminé les chariots du téléphérique en usine afin qu'ils subissent une révision complète, alors que nos employés ont effectué l'entretien sur place des suspentes. Le télésiège de la Corne, après 6 ans d'exploitation a également fait l'objet de révision plus pointue, comme l'exige l'Office Fédéral des Transports. L'enneigement mécanique a été amélioré dans le secteur du Goulet afin de rendre plus performante l'offre d'avant saison. L'été a permis d'effectuer des travaux d'entretien du paysage permettant de disposer d'un site de qualité agréable à fréquenter.

HIVER 2008/2009

Le succès attendu de l'ouverture anticipée en novembre de la saison d'hiver, après deux ans d'expérience, a dépassé nos espérances. C'est une niche intéressante que nous devons utiliser de manière optimale, pour le plus grand intérêt du développement du tourisme de notre commune d'Anniviers.

Cette année encore, la nature nous a joué un tour. Les températures n'étaient pas idéales pour fabriquer de la neige et, nous avons dû retarder de quelques jours l'ouverture de la saison. Le développement de notre enneigement mécanique, permet d'offrir à notre clientèle un ski de qualité dès le premier jour. Nous n'ouvrons pas dans le seul but d'être la première station à le faire. Nous ouvrons pour skier, par conséquent, nous préférons retarder l'ouverture et avoir l'assurance de disposer d'un parterre de neige à même d'amener le client à y revenir.

Les conditions d'entraînement que nous offrons aux équipes pratiquant le ski de compétition, les courses FIS d'avant Noël, nous permettront d'optimiser toujours plus l'occupation de nos pistes et par voie de conséquence, également les lits de la station, dans une période où l'on ne travaillait pas dans le passé.

L'ouverture en novembre a bien entendu un coût. Nous devons de manière systématique enneiger nos pistes dès les premiers froids. L'augmentation exagérée du prix de l'électricité pèse notre cash-flow. Il est grand temps, grâce à la mise en place de la commune d'Anniviers, d'analyser les besoins en énergie et les différentes solutions qui pourraient s'offrir pour notre vallée.

La météo de la période de Noël/Nouvel An additionnée à l'excellence de l'enneigement et à un taux d'occupation maximal des lits, nous ont apporté de grandes satisfactions, tant du point de vue de la fréquentation que de l'apport financier indispensable à la bonne marche de la société. L'embellie a toutefois diminué tout au long de la saison pour nous offrir en finalité tout de même un nouveau record.

Les week-ends sont déterminants pour les périodes de janvier et mars. Cet hiver, peu d'entre eux ont été gratifiés de beau temps sur les deux jours. Cela influence directement le volume des recettes alors que les frais d'exploitation restent les mêmes. Les conditions d'enneigement excellentes des stations de basse altitude tout au long de la saison nous ont privés d'un certain nombre de skieurs de week-end qui ont choisi de pratiquer leur sport favori à la porte de chez eux. Mais, rassurons-nous, cet état de fait a pour effet non négligeable d'augmenter le nombre de skieurs et de redonner de l'attractivité au ski ce qui nous permettra de recevoir plus de nouveaux skieurs à l'avenir.

La fréquentation du domaine skiable lors des vacances de carnaval et Pâques a été très satisfaisante. La saison d'hiver s'est terminée le dimanche 19 avril après 157 jours d'exploitation. Ce sont 180'600 personnes qui ont fréquenté notre domaine skiable de Zinal / Sorebois.

RESTAURATION

Le chiffre d'affaires cumulé du restaurant de Sorebois et de la buvette la Marmotte présente une augmentation intéressante de 6,08%. Si ces chiffres peuvent nous réjouir, ils ne sauraient cacher les difficultés que nous rencontrons à satisfaire notre clientèle en raison notamment d'une cuisine et d'un self-service qui devraient être mieux adaptés au besoin de la restauration.

Le conseil d'administration conscient du problème a, sur proposition du directeur et du gérant du restaurant, confié un mandat à l'école des Roches de Bluche afin de clarifier les problèmes et proposer des solutions ou un nouveau concept. L'étude est terminée et le rapport déposé devrait permettre de concrétiser au plus vite des propositions à même de corriger la situation.

RAPPROCHEMENT GRIMENTZ ó ZINAL

Les deux commissions mises en place, l'une administrative et l'autre technique, se sont réunies à plusieurs reprises. Dans le but de définir la valeur financière des deux sociétés, nous avons mandaté des bureaux externes qui nous ont remis les premiers résultats de leurs travaux. Leurs rapports sont en cours d'examen auprès des deux conseils d'administration et devraient permettre dans un délai raisonnable d'arrêter les éléments de base de la fusion de nos sociétés.

Dans le même ordre, le projet de la liaison a bien progressé au niveau technique. A ce titre, nous avons déjà organisé une séance de présentation du projet à tous les services concernés du canton du Valais ainsi qu'à l'Office fédéral des transports. Nous avons pu étayer, en présence de nos autorités, la justification et le besoin de ce projet pour le développement d'Anniviers. Cette présentation a reçu un écho très positif. La commission technique a étudié la ligne de l'installation ainsi que ses contraintes.

L'ambition des administrateurs peut paraître aujourd'hui irréaliste au vu de la situation de crise mondiale dans laquelle nous vivons. Toutefois, nous restons persuadés que l'avenir de notre région passe par cet investissement qui verra le fond de la vallée d'Anniviers offrir un espace de ski comparable aux grandes stations des Alpes.

Il est vrai que les démarches aussi bien pour l'obtention des autorisations que pour la recherche de solutions financières seront longues et difficiles et que les conditions pour réaliser ce défi sont exigeantes. Nos prédécesseurs ont eu le courage d'oser construire les premières installations de remontées mécaniques dans le Val d'Anniviers sans disposer de connaissances du tourisme hivernal. Leurs projets très ambitieux ont permis un développement harmonieux de notre vallée et surtout d'y rester pour y vivre.

Alors, prenons un peu de leur esprit d'entreprise, croyons à notre avenir et fixons-nous de prendre ensemble le téléphérique Grimentz ó Sorebois à Noël 2012 pour skier dans l'Espace Ski Weisshorn.

NOUVELLES CABINES

Le dernier grand investissement prioritaire de Zinal, prévu dans l'accord signé par les 2 sociétés avant la réalisation du téléphérique de liaison, a été décidé durant cet exercice et marque la volonté d'améliorer la liaison de base de Zinal/Sorebois. Le changement de cabines va améliorer d'environ 20% le débit, leur utilisation est effective depuis l'ouverture de la saison d'été 2009. Les exigences de sécurité ne nous ont pas permis d'augmenter de manière plus importante leur gabarit, mais les améliorations conjuguées du nombre de passagers et des facilités de chargement et déchargement dues à la largeur des portes et de leur automaticité va grandement améliorer le confort et la rapidité d'accès à Sorebois.

Le téléphérique, emblème de la station de Zinal, de par son nouveau look donnera une image dynamique et positive de la société et de notre région. Elle offrira de surplús une vue panoramique des plus attirantes.

REMONTÉES MECANIQUE D'ANNIVIERS

Le comité des RMA composé des directeurs de nos sociétés recherche en permanence les synergies susceptibles d'améliorer notre offre et de gérer nos sociétés de manière optimale en bénéficiant d'une saine collaboration. Le site Internet RMA qui a demandé beaucoup d'énergie et de temps est en voie de finition.

Nous nous félicitons des excellentes relations avec les autorités de la nouvelle commune d'Anniviers et sommes persuadés qu'elles sauront apporter une vision moins locale. Dans ce nouveau contexte, nous avons pu partager nos réflexions et revoir l'implication des remontées mécaniques dans des prestations sans rapport direct avec leur mission première. La commission du tourisme, présidée par M Georges-Alain Zuber va permettre de cerner les besoins d'Anniviers et définir une stratégie de complémentarité en lieu et place d'une politique de « tout et partout » avec un coût qui grevait les capacités de notre société en particulier.

Il a également été décidé de la gratuité des abonnements pour les jeunes anniviards jusqu'à 16 ans et, la possibilité d'acquies un abonnement annuel pour la somme de 150.- pour les jeunes de 17 à 24 ans. Cette offre, dont l'ambition est de faire skier les gens d'Anniviers, a pu être faite grâce à la participation des RMA et de la commune qui utilise de cette manière les coupons des actions qu'elle possède auprès des sociétés de remontées mécaniques. Cette décision revêt une importance sociale tout en gardant l'équité vis-à-vis des autres actionnaires.

J'ai le plaisir de présider le comité des RMA et je remercie mes collègues du comité pour leur travail et l'ambiance positive qui y règne.

REMERCIEMENTS

En fin de rapport, je me plais à relever l'excellent travail exécuté par nos employés permanents, tantôt techniciens et spécialistes d'installations, tantôt techniciens de surface et râteliers de pistes, emmenés par le chef d'exploitation Jean-Michel Zuber un vrai professionnel dévoué, toujours serviable et attentionné pour nos clients. Je félicite aussi l'équipe du restaurant dirigée par notre chef Stéphane Tissières pour l'esprit qui les anime et souhaite qu'elle pourra disposer prochainement de conditions plus favorables pour mettre en valeur leur talent. Merci également à nos employés auxiliaires indispensables à l'exploitation de nos installations et au service de notre clientèle.

Merci au conseil d'administration de Grimentz et aux membres des deux commissions fonctionnant pour l'avenir et son projet de liaison.

Merci à la commune d'Anniviers, à son président Simon Epiney ainsi qu'au vice-président Georges-Alain Zuber, ministre du tourisme et aux autres membres du Conseil communal pour leur collaboration fructueuse et indispensable au service d'Anniviers tout entier.

Merci aux instances touristiques de notre région qu'elles gardent à l'esprit que seul le tourisme et ses dérivés ont permis, nous permettent et nous permettront de vivre en Anniviers.

Merci à tous les organisateurs de manifestations sur les hauts de Sorebois ainsi qu'à ceux qui y participent.

Merci à toute notre clientèle et à vous les actionnaires pour l'intérêt et le soutien manifesté.

Un merci spécial à Pascal Bourquin notre directeur qui conduit notre société comme un chef d'entreprise dont les idées de demain devraient encore nous et vous étonner.

Merci aux membres du conseil d'administration pour leur esprit positif et leur enthousiasme à rendre notre société plus attrayante.

J'espère vous retrouver nombreux sur les sentiers de Sorebois cet été et vous croiser cet hiver sur les champs de neige afin de partager et vivre ensemble des moments de pur plaisir dans ce cadre magique.

Merci.

Pour le Conseil d'administration
Jean-Michel Melly, Président

BILANdu 1^{er} mai au 30.04

ACTIF	2008	2009
CIRCULANTS		
Caisse	3'0180.00	5'120.00
CCP	66'851.09	49'058.99
Banque Raiffeisen de Sierre & Région	362'921.20	488'351.49
Banque Cantonale du Valais	8'259.30	180'675.35
Crédit Suisse	2'620.26	116'187.32
UBS	137'750.36	34'175.61
Total des liquidités	581'582.21	873'568.76
Débiteurs	208'574.41	276'424.84
Marchandises-stock	59'995.50	79'813.00
Actifs transitoires	160'230.35	78'943.30
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	1'010'382.47	1'308'749.90
IMMOBILISATIONS		
Installations de transport	9'231'000.00	9'130'200.00
Restaurant et buvette	2'420'000.00	2'305'000.00
Garages et ateliers	320'000.00	305'100.00
Terrains et pistes	273'000.00	230'000.00
Véhicules	831'500.00	563'500.00
Enneigement artificiel	3'570'000.00	3'310'000.00
Système de contrôle d'accès	0.00	8'700.00
Signalisation, information, snowpark	125'000.00	110'000.00
Mobilier et machines de bureau	12'000.00	10'000.00
Etudes et projets	80'000.00	70'000.00
Total des immobilisations corporelles	16'862'500.00	16'042'500.00
Immobilisations financières	23'761.00	23'701.00
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	16'886'261.00	16'066'201.00
TOTAL DE L'ACTIF	17'896'643.47	17'374'950.90

du 1^{er} mai au 30.04

PASSIF	2008	2009
FONDS ETRANGERS		
Créanciers	474'581.44	1'106'117.61
Avance ferme	0.00	300'000.00
Passifs transitoires	383'021.05	509'165.56
Total des exigibles à court terme	857'602.49	1'915'283.17
Crédit Suisse Leasing	549'509.42	426'356.05
Total des exigibles à moyen terme	549'509.42	426'356.05
UBS	750'000.00	750'000.00
Banque Cantonale du Valais	1'390'000.00	835'000.00
Crédit Suisse	975'000.00	825'000.00
Crédit Suisse Leasing	2'274'650.23	1'983'443.12
Prêt de la commune d'Ayer	750'000.00	750'000.00
Crédit LIM	4'608'118.50	4'148'000.00
Total des exigibles à long terme	10'747'768.73	9'291'443.12
TOTAL DES FONDS ETRANGERS	12'154'880.64	11'633'082.34
FONDS PROPRES		
Capital-actions	5'500'000.00	5'500'000.00
Réserve légale	182'800.00	182'855.00
Réserve pour actions propres	0.00	2'100.00
Résultat reporté	57'868.38	56'807.83
Résultat de l'exercice	1'094.45	105.73
TOTAL DES FONDS PROPRES	5'741'762.83	5'741'868.56
TOTAL DU PASSIF	17'896'643.47	17'374'950.90

COMPTE D'EXPLOITATION DU TRANSPORT DE PERSONNES

du 1^{er} mai au 30.04

	2008	2009
PRODUITS		
Transport de voyageurs en hiver	3'672'535.54	3'852'582.42
Transport de voyageurs en été	150'453.11	152'307.85
TOTAL DES PRODUITS	3'822'988.65	4'004'890.27
./. CHARGES		
Salaires et traitements	1'124'535.70	1'224'891.64
Charges sociales	202'984.75	208'625.81
Autres charges de personnel	67'118.42	78'930.93
Total des frais de personnel	1'394'638.87	1'512'448.38
Entretien des installations et des pistes	180'156.39	284'394.97
Entretien des véhicules	216'978.19	251'889.68
Entretien des immeubles	7'789.91	9'333.47
Electricité, force	210'141.00	204'613.58
Total des frais d'exploitation et d'entretien	615'065.49	750'231.70
Conseil, Direction, Fiduciaire	22'992.34	31'686.06
Frais de bureau et imprimés	3'387.41	5'040.38
Frais de ports, téléphones	15'115.43	15'814.30
Taxes, cotisations	13'823.46	8'979.81
Total des frais administratifs	55'318.64	61'520.55
Assurances	79'153.10	58'416.75
Publicité, promotion	64'705.18	71'830.64
Participations diverses	69'974.57	16'887.30
Location et fermage	36'812.90	40'015.20
Intérêts et frais de banques	294'763.35	222'743.59
Total des autres frais d'exploitation	545'409.10	409'893.48
TOTAL DES CHARGES	2'610'432.10	2'734'094.11
RESULTAT D'EXPLOITATION	1'212'556.55	1'270'796.16

COMPTE D'EXPLOITATION DE LA RESTAURATION

du 1^{er} mai au 30.04

	2008	2009
PRODUITS		
Produits de la restauration	1'590'567.83	1'691'047.93
Produits de la cabane de Sorebois	54'710.12	54'246.62
TOTAL DES PRODUITS	1'645'277.95	1'745'294.55
 ./. CHARGES		
Achats de marchandises	487'212.64	515'517.80
Location de la cabane de Sorebois	22'500.00	20'000.00
Location de la buvette de la Marmotte	30'000.00	30'000.00
Total des achats et locations	539'712.64	565'517.80
Salaires et traitements	466'347.85	509'778.70
Charges sociales	90'570.02	92'332.87
Total des frais de personnel	556'917.87	602'111.57
Entretien du mobilier et des machines	35'655.94	45'845.56
Matériel de remplacement	36'157.45	42'527.99
Entretien des immeubles	8'446.85	9'324.78
Electricité, force	71'840.30	73'059.10
Total des frais d'exploitation et d'entretien	152'100.54	170'757.43
Participation aux frais administratifs	20'759.67	23'758.09
Frais de ports, téléphones	2'428.09	1'473.78
Taxes, cotisations	572.23	2'427.66
Total des frais administratifs	23'759.99	27'659.53
Assurances	19'788.25	14'604.20
Publicité	23'633.20	40'038.05
Participations diverses	34'956.70	8'443.65
Participation aux intérêts et frais de banques	60'000.00	60'000.00
Total des autres frais d'exploitation	138'378.15	123'085.90
TOTAL DES CHARGES	1'410'869.19	1'489'132.23
RESULTAT D'EXPLOITATION	234'408.76	256'162.32

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

du 1^{er} mai au 30.04

	2008	2009
RENDEMENTS		
Résultat d'exploitation du transport	1'212'556.55	1'270'796.16
Résultat d'exploitation de la restauration	234'408.76	256'162.32
Recettes diverses	6'040.90	9'320.20
Produits des capitaux et bénéfices de change	2'604.65	1'872.20
Charges et produits extraordinaires	4'270.99	5'660.45
TOTAL DES RENDEMENTS	1'459'881.85	1'543'811.33
./. IMPOTS		
Impôt cantonal	29'692.40	28'842.15
Impôt communal	51'570.00	34'563.45
TOTAL DES IMPOTS	81'262.40	63'405.60
<hr/>		
MARGE D'AUTOFINANCEMENT (CASH FLOW)	1'378'619.45	1'480'405.73
./. AMORTISSEMENTS		
Téléphérique	216'600.00	93'200.00
Téléskis et télésièges	337'500.00	383'500.00
Immeubles et divers	668'900.00	706'600.00
Véhicules	154'525.00	297'000.00
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	1'377'525.00	1'480'300.00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1'094.45	105.73

PROPOSITION DE REPARTITION DU BENEFICE

Le Conseil d'Administration vous propose, Mesdames et Messieurs les Actionnaires, d'adopter les résolutions suivantes :

1. d'approuver les comptes et le bilan au 30 avril 2009, tels qu'ils vous sont présentés.

2. de répartir le résultat de l'exercice :

• le bénéfice selon le compte de pertes & profits 2008/09	Fr. 105.73
• le solde reporté 2007/08	<u>Fr. 56'747.83</u>
Soit au total	Fr. 56'853.56

de la façon suivante :

• attribution à la réserve légale	Fr. 6.00
• report à nouveau au 1 ^{er} mai 2009	<u>Fr. 56'847.56</u>
Total	Fr. 56'853.56 =====

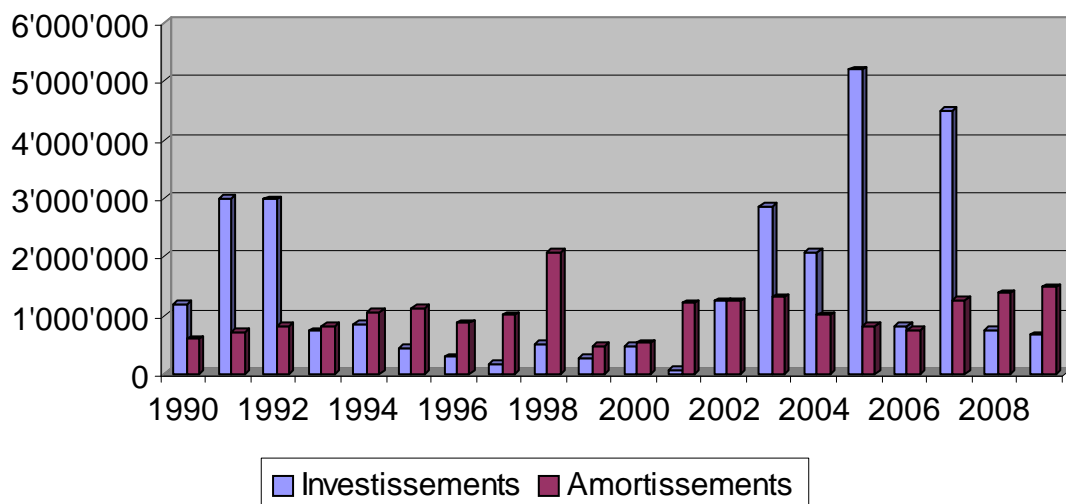
3. de prendre acte du rapport des vérificateurs des comptes

4. de donner décharge au Conseil d'Administration pour sa gestion.

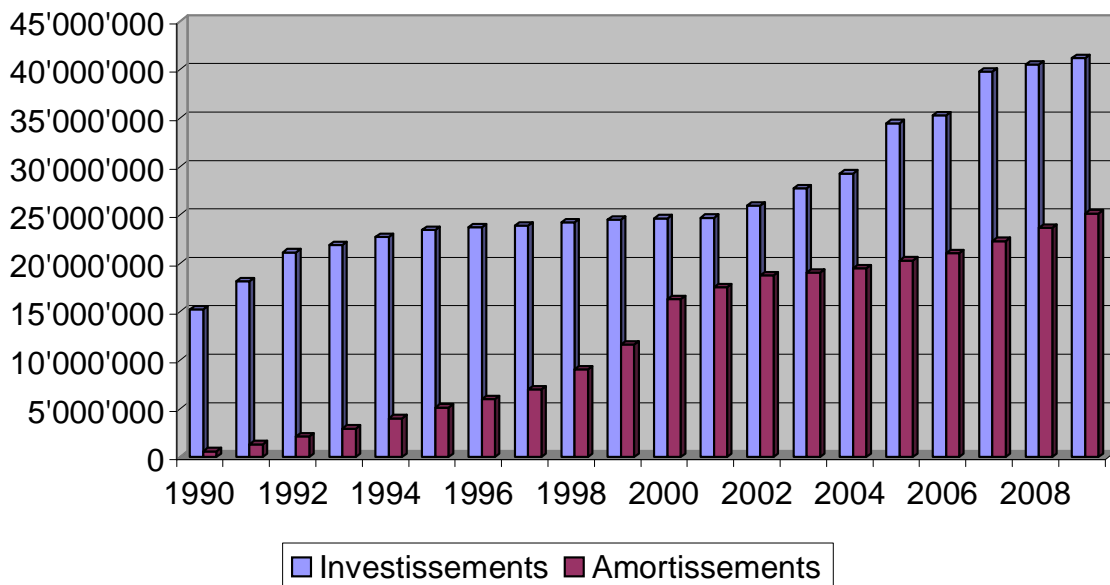
INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS DURANT L'EXERCICE 2009

Désignation	<u>Investissements</u>			<u>Amortissements</u>			<u>Bilan</u>
	Etat initial	Variation	Etat final	Etat initial	Variation	Etat final	Valeur comptable
Téléphérique	8'713'560.00	362'400.00	9'075'960.00	7'532'560.00	93'200.00	7'625'760.00	1'450'200.00
Téléskis, télésièges	13'893'713.60	13'500.00	13'907'213.60	5'843'713.60	383'500.00	6'227'213.60	7'680'000.00
Restaurant et buvette	6'884'550.00	66'700.00	6'951'250.00	4'464'550.00	181'700.00	4'646'250.00	2'305'000.00
Garages et ateliers	889'470.00	10'100.00	899'570.00	569'470.00	25'000.00	594'470.00	305'100.00
Terrains, pistes et projets	1'966'500.00	0.00	1'966'500.00	1'613'500.00	53'000.00	1'666'500.00	300'000.00
Véhicules	3'053'840.00	29'000.00	3'082'840.00	2'222'340.00	297'000.00	2'519'340.00	563'500.00
Enneigement artificiel	4'789'049.67	167'300.00	4'956'349.67	1'219'049.67	427'300.00	1'646'349.67	3'310'000.00
Système de contrôle d'accès	54'190.00	8'700.00	62'890.00	54'190.00	0.00	54'190.00	8'700.00
Signalisation, snowpark	224'500.00	0.00	224'500.00	99'500.00	15'000.00	114'500.00	110'000.00
Mobilier et machines de bureau	67'500.00	2'600.00	70'100.00	55'500.00	4'600.00	60'100.00	10'000.00
Totaux	40'536'873.27	660'300.00	41'197'173.27	23'674'373.27	1'480'300.00	25'154'673.27	16'042'500.00

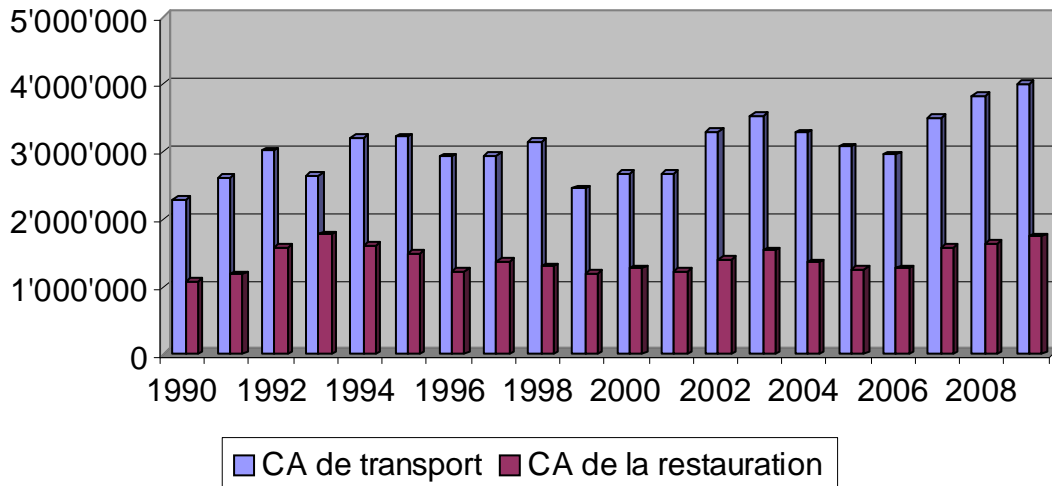
Historique des investissements et amortissements



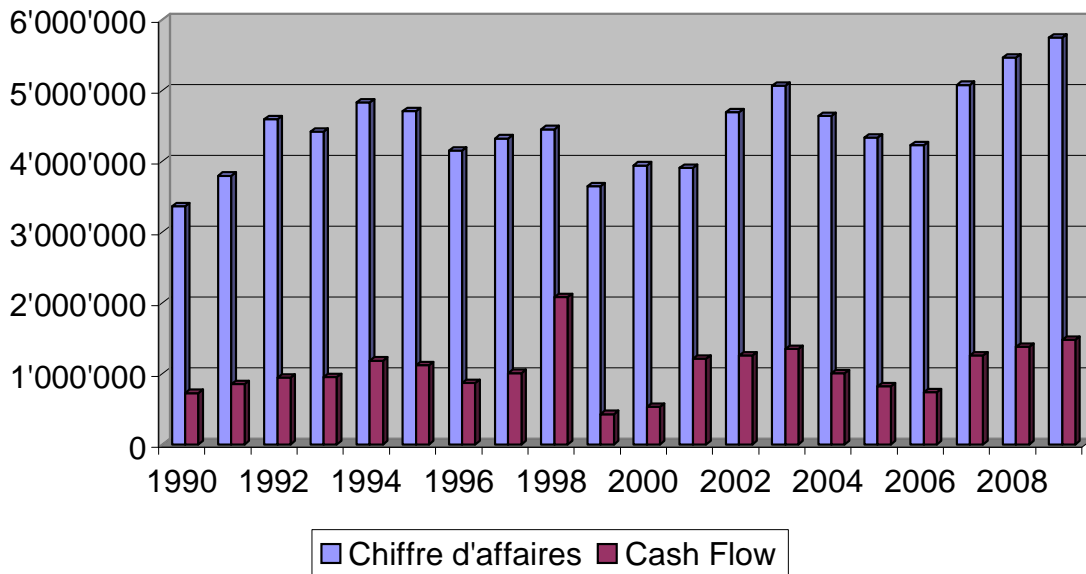
Investissements et amortissements cumulés



Evolution du chiffre d'affaires



Evolution du chiffre d'affaires et du cash flow



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexes) de la Société Anonyme des Remontées Mécaniques de Zinal pour l'exercice portant sur la période du 1^{er} mai 2008 au 30 avril 2009.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance convenable. Nous avons révisé les postes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondage. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous remercions M. Pascal Bourquin, directeur de la société, de nous avoir produit tous les documents utiles à la conduite de notre mandat et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zinal, le 2 juin 2009

L'organe de révision

Dominique Epiney

Edmond Carron

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**2008****2009**

Engagement en faveur de tiers Néant Néant

Actifs gagés pour propre compte L'ensemble des bâtiments et installations sont mis en gage

Dettes découlant de contrats de leasing déjà mentionnées au bilan

Valeurs d'assurance-incendie :

- Immeubles	Fr.	9'730'000.-	Fr.	9'730'000.ô
- Mobilier, machines, installations, etc.	Fr.	29'357'000.-	Fr.	29'677'000.ô

Dettes envers les institutions de prévoyance Aucune Aucune

Emprunt obligataire Néant Néant

Détail des participations :

- Funiculaire St-Luc/Chandolin SA	Fr.	10'400.ô	Fr.	10'400.ô
- Remontées mécaniques de Grimentz SA	Fr.	8'500.ô	Fr.	8'500.ô
- Caisse Suisse de voyage Reka	Fr.	1'000.ô	Fr.	1'000.ô
- Banque Raiffeisen de Sierre & Région	Fr.	200.ô	Fr.	200.ô
- Société des Téléphériques Leysin SA	Fr.	100.ô	Fr.	100.ô

Dissolution extraordinaire de réserves latentes Néant Néant

Réévaluation Néant Néant

Actions propres détenues par la société 72 70

(diminution due à une vente de 2 actions)

Augmentation autorisée du capital Néant Néant

Autres indications :

Nous avons des conventions avec les propriétaires de bien-fonds des alpages de Sorebois et de Singlinaz.